

(N° 113.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Charles-Michel-Louis Braconnier, sous-lieutenant au 11^e régiment de ligne.

(Voir le N° 303 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, né à Orléans, le 30 janvier 1815, vint en 1821 habiter la Belgique avec son père qui d'abord exerça à Mons le commerce de vins et vécut plus tard de ses revenus à la suite d'un héritage qu'il fit. Il fréquenta les cours du collège de Mons pendant six ans et se distingua principalement dans les mathématiques. En 1832, il s'engagea comme sergent au service de l'armée Belge où il sert encore aujourd'hui.

Le sieur Braconnier s'est dévoué et attaché à la Belgique, sa conduite et sa moralité sont exemptes de tout reproche et la possession des biens délaissés par son père est un gage de plus qu'il a abandonné toute idée de retour dans son pays natal.

Les autorités consultées ont appuyé sa demande qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants par 42 suffrages contre 11.

DE RIDDER, Rapporteur.